



13 décembre 2024



www.la-falaise.fr

Chères Falaisiennes, Chers Falaisiens,

Une année vient de s'écouler avec une actualité qui nous a débité chaque jour son lot de drames, de conflits, avec des crises climatiques, de crises politiques au point qu'il est difficile de trouver un havre pour croire, et un itinéraire pour entreprendre.

Depuis de nombreuses années, nous subissons réductions de dotations, augmentations des charges incombant aux collectivités, désengagement de l'état, suppression de la taxe d'habitation, il est alors difficile pour les communes de faire mieux avec moins.

Je vous propose toutefois de porter un regard positif sur la vie de notre village.

Une année durant laquelle la municipalité a œuvré, agents et élus réunis au service de tous pour faire de LA FALAISE un village convivial et riche de son environnement.

Les abondantes précipitations pluviales fragilisant l'enracinement des arbres et accompagnées de vents violents ont provoqué des chutes d'arbres sur la commune. Prenant conscience de ce danger, le conseil municipal a pris la décision d'acheter des bois laissés à l'abandon afin de les entretenir et éviter des catastrophes en particulier dans le cimetière.

Les intempéries ont également fragilisé le mur de la propriété Aigue Flore qui risquait de tomber. Nous avons dû intervenir en urgence. Une aide financière de la communauté urbaine GPSEO nous a permis de faire face financièrement à cette urgence.

Pour l'amélioration de notre sécurité, de nouvelles caméras de vidéoprotection vont être installées place de l'Eglise, rue de la source et parking du Bec de Gélène.

La communauté urbaine GPSEO, ayant la compétence voirie, a dans un plan prévisionnel d'investissement prévu d'engager pour 2025 la réfection de la rue du Bec de Gélène avec enfouissement des réseaux. La rue de la Source est prévue à partir de 2026.

Le cycle des travaux communaux se mesure malheureusement plutôt en années et je peux vous assurer que le plaisir partagé à l'achèvement des travaux se savoure à la petite cuillère comme la dégustation d'un plat délicieux.

Tout vient à point à qui sait attendre. En septembre dernier, le 1^{er} coup de pioche a été donné pour le démarrage de l'aménagement de notre espace paysagé, un projet tant attendu. Il aura fallu beaucoup de patience et de rigueur à l'équipe municipale pour concrétiser l'acquisition des terrains depuis 2012. C'est sur une parcelle de 8773 m² que vous allez découvrir un site paysagé pour tous, jeunes et moins jeunes, comprenant une aire de jeux pour enfant, un city stade, une table de ping-pong, 2 terrains de pétanque, l'aménagement d'un amphithéâtre, un labyrinthe, et surtout un lieu de balade. Le site sera clôturé, fermé après une certaine heure et sous vidéoprotection. L'inauguration est prévue fin mars.

Pour nous élus, la gestion communale s'apparente au parcours d'un labyrinthe. Pour être efficace il faut savoir rebrousser chemin, changer de route prendre s'il le faut des chemins de traverses. Ce n'est surtout pas une affaire d'empressement. Il faut laisser du temps au temps pour accomplir tout ce que nous avons promis.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année, une année de succès. Je forme des vœux de réussite pour vous et vos proches.

Des vœux à tous les nouveaux habitants à qui je souhaite la bienvenue dans notre village autrefois appelé Faloise, Féliça devenue La Falaise grâce aux francs.

Des vœux de remerciements et de réussite aux enseignantes pour leur engagement au service des enfants et aux bénévoles du comité des fêtes et représentants de parents d'élèves pour leur implication dans la vie locale.

Que 2025 permette à notre commune d'emprunter avec succès les chemins de la volonté et de l'action pour que La FALAISE poursuive son évolution dans la sérénité et le bien-être.

Et je vous propose de partager cette pensée positive :

*Si chaque jour, chaque homme
Jetait une fleur sur le chemin de son prochain
Les routes de la terre seraient plus agréables*

Meilleurs Vœux 2025

*Très belle année,
Bien fidèlement, Votre Maire
Maryse Di BERNARDO*

Fermeture de la mairie



La mairie sera fermée le vendredi 27 décembre 2024.

N'hésitez pas à :



- Consulter notre site internet communal : www.la-falaise.fr
- Adresser vos demandes par courriel à : mairie@la-falaise.fr
- En cas d'urgence, contacter Madame le Maire ou ses Adjoints.

Message de l'UFCV...



Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu es fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »



Et le colibri lui répondit : « Je sais, mais je fais ma part. »

Morale : Plutôt que de ne rien faire face aux problèmes environnementaux, parce que l'on se sent impuissant, chacun peut à son échelle, agir en changeant ces habitudes (Pierre Rahit).

Il était une fois, pour cela, le PERMAPOTAGER.

A l'UFCV, cette philosophie prend forme avec le projet permapotager, une initiative qui invite les enfants à prendre en main l'avenir de la planète aux travers de petits gestes simples, mais essentiels, grâce à la subvention du PROJET PARTICIPATIF REGIONAL ILE DE FRANCE pour lequel l'accueil de loisirs de LA GRANGE est lauréat !

Au cœur du projet, un potager, composé de bacs à jardinage, sera installé dans le jardin de La Grange. Les enfants, accompagnés de l'équipe d'animation, pourront y planter des fleurs, des herbes aromatiques ou bien des légumes. L'objectif sera de faire découvrir aux enfants le cycle de la vie, des semis à la récolte, tout en passant par le tri sélectif, cette expérience permettra aux enfants de comprendre la chaîne de production des végétaux.

Nous avons hâte de lancer le projet « colibri », nous l'espérons, début 2025 !



Collecte des déchets

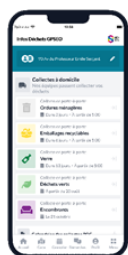
Une appli pour savoir quand sortir ses poubelles !

Depuis le 1er octobre, de nouvelles modalités de collecte des déchets ont été mises en place dans les communes de Grand Paris Seine & Oise (GPSEO). Pour vous accompagner dans ces nouvelles habitudes, la Communauté urbaine a lancé son application mobile gratuite :



Infos déchets GPSEO

Téléchargeable gratuitement sur les stores Android et Apple, l'application garantit une information personnalisée et vous rappelle quand sortir vos bacs !



- Les informations personnalisées à chaque adresse (calendrier personnalisé de collecte téléchargeable) ;
- Des notifications de rappels de sortie des différents bacs de collecte ;
- La géolocalisation des bornes d'apport volontaire et des déchèteries ;
- Des informations pratiques d'accès et un guidage jusqu'à la déchèterie la plus proche ;
- Des alertes d'actualités ou infos sur les nouveautés (modifications d'horaires ou fermetures de déchèteries, trêve hivernale de collecte des végétaux...) ;
- Des conseils pour bien trier et réduire ses déchets au quotidien (acquisition d'un bac à compost, consignes de tri et lieux où donner une seconde vie à ses objets...).

Attention !

Le non-respect des conditions de collecte des déchets (défaut de tri sélectif, surreprésentation de déchets, non retrait des bacs de collecte de l'espace public...) peut vous exposer à des amendes !



Collecte des sapins de Noël

Pour l'année 2024, il vous sera de nouveau possible de le faire recycler grâce au service de collecte proposé par la GPSEO.



La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, ayant la compétence « gestion des déchets », met en place en janvier un ramassage de sapins en porte à porte dans chacune de ses 73 communes pour revaloriser ces déchets verts.

À La Falaise, la collecte se fera **le jeudi 8 janvier 2025**. Vous pourrez déposer votre sapin dénudé de toutes décorations sur le parking de la mairie à partir du **jeudi 26 décembre 2024 au mercredi 7 janvier 2025 inclus**. En dehors de cette collecte, il faudra se rendre en déchèterie.

Sirène d'alerte

Les essais mensuels des sirènes d'alerte doivent être réalisés le 1^{er} mercredi de chaque mois conformément à l'arrêté du 23 mars 2007.



Le premier mercredi de janvier 2025 étant férié, le ministère de l'Intérieur reporte exceptionnellement l'essai mensuel au **mercredi 8 janvier 2025** à l'horaire habituel.

Organisation d'une brocante en 2025

La commune soutient le Comité des Fêtes de La Falaise pour relancer la traditionnelle brocante de La Falaise. La date retenue est le dimanche 11 mai 2025.



Le Comité des Fêtes a besoin de nombreux bénévoles (organisation/préparation, installation des stands, aide au stationnement et orientation des visiteurs, tenue d'une buvette, rangement...).

C'est à cette seule condition que la brocante pourra avoir lieu. Aussi si vous souhaitez aider, vous pouvez vous faire connaître :

- par mail : comitedesfetes.lafalaise@gmail.com
- par téléphone : 07 695 697 63
- ou directement auprès de l'équipe du comité.

Une réunion sera organisée le jeudi 19 décembre 2024 à 19h30 à la salle La Grange avec tous ceux et toutes celles qui veulent s'investir dans ce projet, au cours de laquelle sera alors prise la décision de le concrétiser ou non.

Péage en flux libre sur les autoroutes A14 et A13

Bienvenue sur l'autoroute en flux libre entre Paris et la Normandie !

Depuis juin 2024, l'autoroute en flux libre est devenue une réalité sur l'axe Paris-Normandie (A13 - A14). L'autoroute A14, entre La Défense (92) et Orgeval (78), et les nouveaux accès du diffuseur n°18 d'Heudebouville (27) sur l'autoroute A13 ont été les premiers à voir disparaître les barrières de péage au profit d'un dispositif innovant.



À compter de décembre 2024, c'est l'ensemble de l'axe Paris-Normandie entre Orgeval et Caen (14) sur l'autoroute A13, qui sera transformé en péage en flux libre. Ce projet d'envergure, porté par Sanef, marque une véritable innovation pour les 210 km de cet axe autoroutier. Il sera possible de voyager entre Paris et Caen sans s'arrêter pour payer !

Une expérience client simplifiée

Les barrières physiques de péage sont remplacées par des portiques équipés de capteurs et de caméras qui photographient les plaques d'immatriculation et détectent les badges de télépéage fixés sur le pare-brise.

Le principal changement concerne l'évolution des modes de paiement du péage. C'est plus de simplicité pour le client qui effectue un seul paiement pour tout le trajet et non plus à chaque barrière de péage.

Plusieurs solutions de paiement sont proposées pour s'adapter aux besoins de chaque client :



- ▶ Le badge de télépéage reste l'option la plus simple. Elle est déjà utilisée par plus de 50% des clients. Il suffit de fixer le badge au niveau du pare-brise, et le montant du péage est prélevé automatiquement chaque mois.
- ▶ Le site sanef.com permet également de payer en ligne, soit après chaque trajet, dans les 72 heures suivant le passage sous les portiques, soit en créant un compte client pour automatiser les paiements.
- ▶ Les clients qui préfèrent payer en espèces ou par carte bancaire peuvent se rendre chez un des buralistes du réseau agréé Nirio, répartis sur tout le territoire, pour régler le montant du péage dans les 72 heures suivant le trajet.

Avec l'autoroute en péage en flux libre, Sanef propose un dispositif plus sécurisé, plus fluide et plus respectueux de l'environnement. Ce projet transforme l'expérience des clients en simplifiant leurs déplacements sur les autoroutes A14 et A13 de l'axe Paris-Normandie.